

## SERVICES PERISCOLAIRES

### Cantine et Garderie

#### PRE-INSCRIPTION 2019/2020

Madame, Monsieur,

Cette année, nous allons travailler avec un nouveau logiciel de gestion de nos services avec la mise en place d'un « portail familles » qui va vous permettre de gérer de chez vous les inscriptions et annulations de repas au restaurant scolaire ou encore de recevoir et consulter vos factures et même de pouvoir payer en ligne.

Le « portail-famille » sera opérationnel **dès le mercredi 28 août**, merci de bien vouloir y inscrire vos enfants pour la rentrée. Voici le lien pour y accéder :

<https://parents.logiciel-enfance.fr/stniziersouscharlieu>

A noter que le lien ci-dessus sera accessible à partir du site de la commune

[www.st-nizier-charlieu.fr](http://www.st-nizier-charlieu.fr) (rubrique Actualité)

#### Garderie

Elle est ouverte les **lundis, mardis, jeudis et vendredis scolaires**.

- Le matin de 7h00 à 8h20 (locaux derrière la mairie)
- Le midi de 11h30 à 12h20 et de 12h50 à 13h20 (au restaurant scolaire)
- Le soir de 16h30 à 18h45 (les maternelles, CP et CE1 de l'école publique restent dans leur école, les autres sont dans les locaux derrière la mairie).

**L'heure de fin de garderie (18h45) doit impérativement être respectée.** Si les retards deviennent abusifs ou répétitifs, une pénalité pourrait être instaurée et il sera demandé aux parents ou au représentant légal de l'enfant de trouver un autre mode de garde.

Les deux modes de fréquentation restent identiques à l'an dernier :

- **Fréquentation régulière**, enfant fréquentant le service à partir de 3 jours par semaine.
  - **Forfait de 15€ par mois et par enfant** quel que soit le nombre de présence.
- **Fréquentation occasionnelle**, enfant fréquentant le service moins de 3 jours par semaine.
  - **Tarif de 1,40€ par jour** (présence le matin et/ou le midi et/ou le soir).

**L'atelier cartable (aide aux devoirs sur inscription) sera mis en place courant septembre, vous aurez plus d'informations à la rentrée.**

### **Restaurant scolaire**

Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude par le groupe Newrest Coralys situé à Charlieu.

Au vue du nombre important d'enfants mangeant au restaurant scolaire, nous conservons les deux services existant depuis un certain nombre d'année déjà. Premier service à 11h45 et le second à 12h30.

Cette année le prix du repas est de **3,69€** (prix facturé par le fournisseur à la commune).

Vous pourrez commander ou annuler les repas de vos enfants via le « portail familles » ou sur le répondeur du restaurant scolaire (04 77 60 96 12).

Gestion des imprévus :

➤ **ANNULATION impérativement avant 8h00**

- Pour toute annulation après 8h00, le repas sera dû.
- Lors des sorties scolaires, les repas sont annulés automatiquement par nos soins.

➤ **INSCRIPTION impérativement au plus tard le vendredi avant 11h pour la semaine suivante.**

- **Sans inscription ou pour toute inscription hors délais ou d'urgence, le repas sera facturé 7€.**

Le règlement complet des services sera distribué dans les cahiers des enfants à la rentrée.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter par mail la coordinatrice des services : [virginie.vermorel@st-nizier-sous-charlieu.fr](mailto:virginie.vermorel@st-nizier-sous-charlieu.fr)

**UNIQUEMENT SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS INSCRIRE SUR LE PORTAIL**

**FAMILLE** Merci de remplir et déposer dans la boîte aux lettres de la mairie la fiche de pré-inscription 2019/2020 avec une adresse mail valide.

**SERVICES PERISCOLAIRES**

**Cantine et Garderie**

**FICHE de PRE-INSCRIPTION 2019/2020**

**NOM et PRENOM de(s) Enfant(s)**

.....

**Ecole PUBLIQUE ou PRIVEE (entourez ce qui convient)**

**CLASSE et nom de l'enseignant**

.....

**NOM et PRENOM des parents ou du représentant légal et adresse postale**

.....

.....

.....

**NUMERO DE TELEPHONE** .....

**ADRESSE MAIL**.....

**Restaurant scolaire régulier                      LUNDI    MARDI    JEUDI    VENDREDI**

**(entourez ce qui convient)**

**Restaurant scolaire irrégulier semaine de la rentrée**

**LUNDI    MARDI    JEUDI    VENDREDI**

**(entourez ce qui convient)**

**GARDERIE                      forfait mensuel    ou    fréquentation irrégulière (forfait journalier)**

**(entourez ce qui convient)**